

ATTESTATION R490

Grues de chargement



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances réglementaires et techniques relatives à l'utilisation des grues de chargement.
- Obtenir l'autorisation de conduire et utiliser les grues de chargement en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement



Public concerné : Toute personne appelée à conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules.



Prérequis : 18 ans d'âge minimum (sauf dérogations spécifiques). Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions et à la réalisation des tests CACES®. Aptitude médicale à la conduite d'une grue de chargement recommandée avant l'accès à la formation. Permis de conduire (Si la conduite du porteur de la grue de chargement nécessite la détention d'une catégorie de permis de conduire pour circuler sur la voie publique).



Durée : de 7h à 21h en présentiel



de 1 à 6 personnes maximum / session



Lieux de formation : Dans vos locaux



Prix : à partir de 750€ ht / jour



Modalités : plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : délai moyen de 15 jours



Intervenant : Formateur SOPREV



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Maîtriser les manœuvres et les vérifications



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.

Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

ÉVALUATION : Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, tests CACES® (connaissances théoriques et pratiques)

ATTRIBUTION FINALE : Attestation R490



MAINTIEN DES CONNAISSANCES



PROGRAMME

1

PRÉSENTATION

- Formateur
- Stagiaires

2

RÉGLEMENTATION

- Dispositions législatives et réglementaires
- Statistiques Partenaires de la prévention
- Droits, obligations et responsabilités

3

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE DES GRUES DE CHARGEMENT

- Les différents types Description et équipements
- Technologies

4

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Règles de stabilité
- Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
- Maintenance

5

LES RÈGLES D'UTILISATION DES GRUES AUXILIAIRE

- Prise et fin de poste
- Les règles de conduite et de circulation

6

VÉRIFICATIONS

- Avant mise ou remise en service
- Visites générales périodiques

7

PRATIQUE

- Documents, adéquation de l'engin avec les travaux à réaliser, vérifications et essais
- Exercices pratiques

8

TESTS

Théorie :

- Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des grues de chargements
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs à l'utilisation des grues

Pratique :

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des et les essais
- Les manœuvres en sécurité : conduite, stockage et circulation
- Fin de poste et maintenance

Réf. ATTEST R490

ATTESTATION R490

Grues de chargement



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

